

Communiqué de presse

29 juillet 2022 - N° 15

SCOR annonce la publication de son rapport financier semestriel au 30 juin 2022

SCOR annonce avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son rapport financier semestriel au 30 juin 2022.

Le rapport financier semestriel au 30 juin 2022 peut être consulté sur le site internet de la société à l'adresse www.scor.com dans la rubrique « Information réglementée ».

*

* *

Contacts

Presse

Nathalie Mikaeloff et Alexandre Garcia
media@scor.com

Relations Investisseurs

Yves Cormier
ycormier@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Généralités

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations et des informations prévisionnelles sur la situation financière, les résultats, les activités, la stratégie, les plans et les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne les projets actuels ou futurs de SCOR.

Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que "estimer", "croire", "anticiper", "s'attendre à", "avoir pour objectif de", "avoir l'intention de", "prévoir de", "aboutir à", "devoir" et autres expressions similaires.

Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations et informations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations et informations prévisionnelles. Ces déclarations et informations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance à venir. Les déclarations et informations prévisionnelles et les informations relatives aux objectifs peuvent être influencées par des risques

Communiqué de presse

29 juillet 2022 - N° 15

connus ou non, des incertitudes identifiées ou non, et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs, prévus ou attendus par SCOR.

En particulier, il convient de noter que l'impact de la crise du Covid-19 sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision, compte tenu notamment de l'incertitude liée à l'évolution de la pandémie, à ses effets sur la santé et l'économie, ainsi qu'aux effets possibles de futures décisions gouvernementales ou évolutions juridiques dans ce contexte.

En outre, l'impact de l'invasion russe et de la guerre en Ukraine sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision à ce stade, compte tenu de l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée du conflit, et à ses répercussions.

Par conséquent, toutes les évaluations et tous les chiffres présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont très évolutives.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 déposé le 3 mars 2022 sous le numéro D.22-0067 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui est disponible sur le site Internet de SCOR www.scor.com.

En outre, ces déclarations prévisionnelles ne sont pas des "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

SCOR n'a pas l'intention de, et ne s'engage en aucun cas à, compléter, mettre à jour, actualiser, revoir ou changer ces déclarations et informations prévisionnelles, que ce soit au résultat d'informations nouvelles, d'événements futurs, ou pour quelque autre raison que ce soit.

Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce document sont préparées sur la base des IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union Européenne.

Sauf indication contraire, les postes du bilan, du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés.

Le calcul des ratios financiers (tels que la valeur comptable par action, le rendement des investissements, le rendement des actifs investis, le ratio de coût du groupe, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné net et la marge technique vie) est détaillé dans les annexes de la présentation des résultats financiers du premier semestre 2022 (page 47).

Les résultats financiers du premier semestre 2022 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes indépendants de SCOR.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Tout chiffre pour une période postérieure au 30 juin 2022 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

Le ratio de Solvabilité n'est pas audité par les commissaires aux comptes de la société.